

**Sujet:** [INTERNET] Observations concernant l'Enquête publique pour l'extension de la carrière "ROBERT TRAVAUX PUBLICS"

**De :** "elsa.morello" <e.morello@orange.fr>

**Date :** Fri, 8 Dec 2017 16:39:30 +0100 (CET)

**Pour :** pref-environnement@gard.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Veillez trouver dans le document en pièce jointe à ce mail, mes observations concernant l'enquête publique pour l'extension de la carrière "ROBERT TRAVAUX PUBLICS".

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Elsa MORELLO

**PROJET DE RENOUELEMENT DE LA CARRIERE « ROBERT TRAVAUX PUBLICS » SUR LA COI**

## PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA CARRIERE « ROBERT TRAVAUX PUBLICS » SUR LA COMMUNE DE POUZILHAC

Dans le cadre de l'enquête publique sur ce projet d'extension, je souhaite émettre plusieurs remarques notamment sur les conséquences du passage de l'exploitation à près de 25 hectares à terme et sur l'augmentation de la production pouvant aller jusqu'à 400 000 tonnes par an

Je souligne le massacre du paysage et souhaite alerter sur les dangers pour les riverains, alors que le site d'exploitation se situe actuellement à moins de 700 mètres des premières habitations.

Si la carrière « ROBERT TRAVAUX PUBLICS » s'étend de plus de trois fois sa surface actuelle à terme, le paysage sera totalement défiguré et les maisons du village seront au premier plan des nuisances. Déjà, il est possible d'observer des fissures sur des habitations récentes.

Au niveau de la carrière, sur le site d'exploitation, se déploie un paysage lunaire qui n'est pas des plus réjouissants... Même si depuis les quartiers au sud de Pouzilhac, la carrière n'est pas visible, les incidences sont pourtant bien réelles. Le bruit du concasseur et autres machines (crible...), les camions qui circulent sur la route RD 6086, et la poussière qui arrive dans les jardins, s'insinue dans les maisons et dans les poumons (nuisance renforcée par le vent du sud). L'ensemble de ces effets sont et sera d'autant plus aggravé que sur la commune de Pouzilhac, nous avons deux carrières qui demandent chacune à augmenter leur production.

Aujourd'hui, les habitations reçoivent déjà beaucoup de poussière surtout lorsque le vent vient du sud malgré ce qui est dit dans l'étude d'impact. Si l'exploitation augmente, la poussière sera plus abondante dans quelque temps. Il est à noter que les mesures d'empoussièremment datent de 2014 dans l'étude d'impact donc sont obsolètes et ne reflètent en rien l'état actuel. L'empoussièremment autour du site est une vraie catastrophe surtout des années comme 2017 où il ne pleut pas. Tout au tour de la carrière, les plantes (cystes, buis...) et la yeuseraie sont perturbées dans leur activité photosynthétique et meurent. Les moyens mis en œuvre par l'exploitant pour diminuer l'empoussièremment sont insuffisants. Dans le dossier du projet d'extension, il n'y a pas eu d'étude d'impact sur les effets à longs termes de l'inhalation des poussières fines de calcaire sur la santé à part une simple remarque sur les impacts « une gêne respiratoire à forte concentration ».

Les explosions et tirs de mines à répétition sont ressentis de plus en plus forts et de autant dans le vieux village que dans les nouveaux lotissements.

Légitimement, on peut s'interroger sur l'impact de ces déflagrations dans le périmètre sur les habitations. Il est indispensable que les maisons les plus proches du site d'exploitation soient équipées d'appareils de mesures sonores et des vibrations pour évaluer les éventuels dommages matériels.

Au niveau de la sécurité sur la route RD 6086, tous les matins avant 7h, il est coutumier de constater de longues files de camions attendant l'ouverture des carrières sur les bordures de la route et sur la voie de décélération. Dès l'ouverture et une fois chargés, les camions ont très peu de visibilité pour ressortir et très souvent s'engagent sans voir, n'hésitant pas à couper la route à d'autres automobilistes. Dans l'étude, il est mentionné qu'une zone sera aménagée et dédiée au stationnement des éventuels camions en attente de chargement. Mais quels

seront les aménagements prévus juste à la sortie pour faciliter l'insertion des camions et leur visibilité pour éviter d'éventuels accidents ?

Pour les autres effets générés par cette extension, il est à prendre en compte la très certaine augmentation de trafic des camions sur le village. Même si l'augmentation de la production annuelle vient en compensation partielle de la production qui va cesser sur la carrière proche de Connaux, il est sûr que pendant les années où la production maximale autorisée sera atteinte, il y aura bien une augmentation du trafic par rapport à l'état actuel, autant sur la RD 6086 traversant le village que sur la D101 venant d'Uzès. Actuellement, il est mentionné dans le dossier un trafic de camions en période de production moyenne de 96 camions (et en moyenne 30,7 passages par jour avec une traversée des villages de Connaux et Pouzilhac). Alors qu'en sera-t-il si les deux carrières obtiennent chacune leur extension et donc augmentent toutes deux leur production à 400 000 tonnes / an ?

Concernant la faune et la flore, contrairement à ce qui est précisé dans l'étude d'impact, le milieu naturel favorise une certaine diversité faunistique, floristique ou des habitats. Ce qui est alarmant dans ce dossier ou ne pourrait-on pas dire un comble, c'est de lire dans l'étude de cette extension de carrière que « la remise en état pourra constituer une plus-value écologique du fait des milieux ouverts ainsi créés. Les mesures écologiques seront prises pour favoriser certaines espèces de chauves-souris, de reptiles et d'amphibiens notamment, avec la mise en place de nichoirs à chiroptères, de pierriers et de petites mares temporaires en fond de fouille ». Notons au passage que la carrière reste allumée toutes les nuits, donc si une telle conscience écologique existait la carrière serait éteinte pour préserver les 2 espèces de chiroptères à enjeu très fort (Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers) qui ont été recensées lors de l'inventaire faunistique. Rappelons la pollution lumineuse est une véritable nuisance, pour les animaux nocturnes.

Pour finir, il est important d'insister et de noter que la carrière « La Provencale » a demandé également une extension. Si cette demande est accordée tout comme à l'exploitant « Robert Travaux Publics », les nuisances seront plus que doublées et impacteront durablement le paysage, la sécurité et la santé des personnes des communes de Pouzilhac et Valliguières. Ces deux projets d'extension de carrières généreront durablement des nuisances durables et cumulées.